

En 2022, 118 femmes ont été tuées sur l'ensemble de la France dont 13 dans les outre-mer.

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 25/06/2024

Saisine liée :

7 ANS APRÈS L'AVIS DU CESE : AMPLIFIONS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LES OUTRE-MER

DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

Formations de travail liées : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Ernestine RONAI, ancienne conseillère du CESE

"En 2022 (derniers chiffres du ministère de l'Intérieur), 118 femmes ont été tuées sur l'ensemble de la France et nous avons 13 femmes qui ont été tuées dans les outre-mer, c'est à dire 11 %."

Ernestine RONAI, ancienne conseillère du CESE et rapporteure de l'avis "Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer", auditionnée par les délégations aux outre-mer et aux droits des femmes et à l'égalité du CESE dans le cadre de la saisine : "Continuons le combat contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer".